

Evolution des marchés financiers en 2021

Au cours de l'année écoulée, les marchés ont bénéficié de plusieurs développements favorables qui ont conduit à la réalisation de gains élevés, à bien des égards inattendus. En effet, en 2021 l'économie mondiale a connu une croissance supérieure à 5% après la récession due au coronavirus, et ce grâce notamment aux politiques monétaires et fiscales très expansives. De nombreux pays ont ainsi pu retrouver, voire dépasser, leur niveau d'avant crise, parmi lesquels la Suisse avec une hausse de plus de 3% de son économie.

En 2021, les marchés ont subi les effets – contrastés – de la poursuite de l'épidémie globale de Covid-19 et des mesures de soutien économique et financier qui l'accompagnaient. Dans un premier temps, l'apparition de vaccins efficaces a fait naître des espoirs de transformation, voire de disparition prochaine de la pandémie ; cela a boosté les valeurs – actions, immobilier commercial, placements non traditionnels – susceptibles de bénéficier le plus de la « réouverture » des économies, après les nombreux confinements et autres restrictions.

Cela étant, en raison de la désorganisation des circuits de production et de distribution internationaux de biens et services, on a observé, surtout aux Etats-Unis, une forte hausse des prix. Durant l'essentiel de 2021, cette hausse était attribuée à des facteurs temporaires. Ce n'est que durant les dernières semaines de 2021 que le risque et la crainte de l'inflation se sont imposés, engendrant une forte pression sur les taux d'intérêt – aux Etats-Unis et en Europe, beaucoup moins en Suisse – et conduisant à une baisse des cours des obligations. Ainsi, cette classe d'actifs a dégagé des performances négatives en 2021.

Perspectives pour 2022

En 2022, il s'avérera probablement difficile de réaliser un rendement global fortement positif. A cet égard la politique monétaire restera un facteur décisif. Alors que la banque centrale américaine (Fed) envisage de normaliser sa politique monétaire, les taux directeurs de la zone euro et de la Suisse devraient rester négatifs dans un proche avenir. Bien qu'hésitante, l'économie mondiale devrait continuer à se redresser au cours des prochains trimestres, au gré de l'évolution de la pandémie et de ses conséquences sur les chaînes de production et d'approvisionnement.

La reprise de l'inflation représente un autre risque. Tandis qu'en Suisse elle reste encore à un niveau très modéré d'environ 1%, surtout en raison d'une production peu intensive en énergie, elle a atteint son plus haut niveau depuis des décennies aux États-Unis et dans la zone euro. Les banques centrales pourraient tenter de briser la pression sur les prix en augmentant plus rapidement qu'annoncé les taux d'intérêt. Dans ce cas, la valorisation des titres boursiers, notamment des actions, pourrait subir des baisses importantes. Cependant, actuellement les marchés boursiers semblent escompter un net ralentissement de l'inflation au cours de l'année 2022 et donc des hausses de taux en ligne avec les annonces des banques centrales.

Dans ce contexte, une volatilité élevée redevient la norme en particulier pour le marché des actions et des conditions moins favorables pèseront inmanquablement sur les marchés des obligations. Une forte baisse ou une correction de grande ampleur ne paraît toutefois pas à l'ordre du jour, si les autorités monétaires gèrent convenablement leurs mesures restrictives et que la croissance économique ne décélère pas plus fortement qu'attendu.

En raison du manque d'alternatives, les actions (qui demeurent très fortement valorisées et donc chères), l'immobilier (domestique et international) et les placements non traditionnels (private equity) devraient à nouveau réaliser de meilleurs résultats que les obligations. La volatilité des indices et titres sur les différents marchés devrait augmenter, augurant d'une évolution beaucoup moins linéaire des placements qu'en 2021.

Situation de Favia à fin 2021

Durant l'année écoulée, les résultats – absolus et relatifs – de Favia excèdent sensiblement les attentes et dépassent les résultats de ceux de ses pairs, c'est-à-dire des autres institutions de taille comparable, confirmant une tendance établie depuis plusieurs années. Alors que la performance du Baromètre UBS des caisses de pension de taille comparable (avec une masse sous gestion inférieure à CHF 300 millions) est de +7.95%, Favia réalise une performance de +8.11% en 2021.

Grâce à ce résultat, Favia peut continuer à renforcer sa stabilité financière tout en faisant bénéficier ses assurés d'un intérêt en hausse : pour l'exercice 2021, le Conseil de fondation a décidé de créditer un taux de 2% sur les comptes d'épargne, bien supérieur au taux LPP de 1%. Son degré de couverture, de 109.2% à fin 2020, devrait ainsi avoisiner 114% à fin 2021.

Renouvellement du Conseil de fondation

Dans notre INFO 2020 – NO 3 du début d'automne 2021, nous vous informions du renouvellement du Conseil de fondation pour la période 2022-2024 et lançons dans ce but un appel à candidatures auprès des collaborateurs(-trices) non avocat(e)s assuré(e)s auprès de Favia.

Les 2 représentants du personnel salarié non avocat en fonction sur 2019-2021, à savoir Madame Jessica Brignolo, clerc d'avocat auprès de L'Etude de Mes Reymond, Ulmann & Associés et Monsieur Rodolfo Docampo, directeur administratif et financier auprès de l'Etude Borel & Barbey, s'étant seuls déclarés candidats à leur propre succession, il a été renoncé à organiser une élection. C'est donc tacitement que Madame Jessica Brignolo et Monsieur Rodolfo Docampo ont été réélus pour la période 2022-2024. Nous les en félicitons.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous prions de croire, chers(chères) Assuré(e)s, à nos salutations distinguées.

Le Conseil de fondation



Me Pietro Sansonetti



Jessica Brignolo

Janvier 2022